



LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 29 SEPTEMBRE, 1846.

LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE ET LA PRESSE ANGLAISE. — UNE ERREUR DU TIMES DE MONTRÉAL.

La presse en Angleterre s'est beaucoup occupée depuis quelques temps d'affaires coloniales, et l'a fait de manière à échauffer le bile de nos bons amis les Tories de Montréal. Le Morning Chronicle et le Daily News entre autres, deux des journaux les plus importants de Londres, ont discuté largement la célèbre dédicte qui s'est élevée entre lord Metcalfe et le cabinet La Fontaine-Haldwin en 1843, et sont arrivés à la conclusion logique que la faute était toute entière aux mains de lord Metcalfe, qui voulait remplacer par sa volonté dictatoriale, les avis de son conseil; nous sommes bien aise de voir l'opinion publique en Angleterre éclairée sur cette question tant controversée ici, apprécier enfin la nature et les motifs de l'antagonisme, qui a existé entre lord Metcalfe et son conseil.

Oublier sa haute position de représentant de Sa Souveraine, descendre dans l'arène politique, se faire un partisan violent et acharné, adopter une politique d'intrigue et de corruption, gagner de la popularité en répandant l'argent avec profusion dans toutes les localités, peut être un bon moyen de gagner un succès éphémère et passager, mais ne peut consolider un gouvernement quelconque. Tel fut la politique de lord Metcalfe; aussi l'édifice qu'il a laissé derrière lui, qu'il avait élevé avec tant de peine et de soins, s'est-il écroulé aussitôt après son départ, donnant ainsi le plus éclatant démenti aux ennemis de l'ordre et de la constitution. Ce qui arriva à lord Metcalfe arrivera encore aux autres gouverneurs anglais, qui voudront mettre leur volonté au-dessus des principes de la constitution.

Un sujet des articles du Morning Chronicle et du Daily News, le Times de Montréal, a consacré une de ses colonnes d'hier à la "fameuse crise ministérielle de 1843." Comme toujours, le Times est d'une insolence et d'une outrecuidance admirables.

Depuis longtemps, nous dit le gouvernement la feuille Tory, nous sommes convaincus, que la plupart de nos infortunes politiques sont occasionnées par l'ignorance et l'impopularité de nos chefs. C'est trancher toutes les questions difficiles qui se sont présentées au pays depuis vingt ans, d'une manière tout-à-fait nouvelle. Nous dirons à notre confrère du Times que nous trouvons, nous, une cause à tout cela, autre que celle qu'il indique dans son fameux article d'hier; cette cause c'est l'ignorance des gouverneurs qui nous sont envoyés par le gouvernement anglais. Cette ignorance les fait tomber aux mains du parti oligarchique et dans toutes les erreurs et les péchés les plus abominables.

Le Times passe ensuite à la question du gouvernement par un parti et nous dit que nous devons avoir ce genre d'administration, mais que nous ne sommes pas préparés pour cela; qu'il peut y avoir en Angleterre de grandes questions pour diviser la nation, mais qu'en Canada, il ne devrait y avoir qu'un parti, ayant les mêmes intérêts et les mêmes besoins. Par ce qui concerne le Bas-Canada, nous sommes d'accord avec le Times; il ne devrait y avoir qu'un parti; c'est celui de l'immense majorité Bas-Canadienne, celui des 5 à 600,000 habitants, qui forment aujourd'hui l'opposition; il n'y aurait pas d'autre parti que celui-là dans le Bas-Canada, si on permettait aux habitants la libre et franche exercice de leurs droits constitutionnels. Il n'y aurait pas d'autre parti que celui-là, si le gouvernement ne donnait pas toutes ses faveurs à une classe privilégiée, ennemie des intérêts nationaux, turbulente et factieuse minorité, élevée et élevée par presque tous les gouvernements, qu'on nous envoie. Il n'y aurait pas d'autre parti que celui-là dans nos affaires coloniales, si on voulait remplacer l'intrigue et la corruption par l'honnêteté des principes et de la conduite administrative, en donnant aux deux systèmes de la population sa part légitime dans le gouvernement de la province.

Le Times, of course justifie la conduite de lord Metcalfe; tout en admettant l'impopularité et l'ignorance de ce gouvernement en fait de gouvernement responsable, à son arrivée au Canada, il nous dit sérieusement que son intelligence supérieure lui fit bien vite apercevoir la fausseté des vues de ses conseillers. Delà il passe à la considération de la position d'un gouvernement colonial responsable à Sa Souveraine, et "qui a une responsabilité, comme disait lord Sydenham, qu'il ne peut transporter à personne;" nous admettons cette responsabilité du gouverneur à Sa Majesté; mais, suivant nous, elle ne concerne que les intérêts métropolitains, les grands intérêts impériaux. Lord John Russell en expliquant la responsabilité dans sa fameuse dépêche de Novembre 1841, a bien dit que l'administration des affaires locales de la colonie devait être laissée au peuple du Canada. Partant de ce principe, nous déclarons que l'intervention du gouverneur dans nos affaires locales, sous prétexte qu'il est responsable à Sa Souveraine, contre l'opinion de ses conseillers légaux, était de la part de lord Metcalfe, comme elle doit être de la part de tout autre gouverneur, ou contravention des principes du gouvernement responsable. S'il en était autrement, il y aurait toujours moyen de frustrer les habitants de ce pays de leurs droits. Heureusement que les principes sont clairement établis et malgré les subtils et spécieux arguments de la presse anglaise du pays, et les illusions du parti Tory, nous avons la ferme confiance qu'ils triompheront.

Comme on voit, l'article du Times n'est que la répétition de tous les faux arguments à l'aide desquels il y a quelques mois on voulait appuyer la politique de lord Metcalfe. On comprend que la majorité ministérielle qui est entrée au pouvoir, grâce à cette politique, voudrait le conserver en la perpétuant. De là le zèle du Times et autres feuilles semblables à rappeler le bon temps du règne de lord Metcalfe, ce bon temps quand les canadiens se fussent assommés aux élections et ailleurs; et quand la violence était souveraine, l'intrigue et la corruption de la sainte morale et de la charité philanthropique. Cette fois-ci le zèle du Times l'a mené trop loin. Puisqu'il proclame l'ignorance et l'impopularité des hommes politiques, qui conduisent les partis

en Canada; c'est qu'il est bien savant, bien précis bien logique ce monsieur qui conduit le Times. Enfin il nous semble, qu'il faut être fort et bien ferré pour faire des charges ou accusations de cette nature. Toujours faut-il, ne pas commettre le moment d'après, une erreur comme celle contenue dans ce même article. Le Times s'expose à voir l'accusation retournée contre lui.

Avec ce ton doctoral qu'on lui connaît, il nous dit que lord Sydenham a eu grand tort de créer la place de président du conseil exécutif et d'y placer un membre de son cabinet; cette place, ajoute le savant journal devrait toujours appartenir au gouverneur lui-même, qui serait toujours ainsi, de facto le premier ministre de la colonie dans la colonie. Le Times devrait savoir, et qu'il l'apprenne s'il l'ignore, que le gouverneur est de facto et de jure, président du conseil exécutif, dans la colonie; qu'il préside toutes les assemblées du ministère "ou conseil" et que ce que nous appelons le président du conseil n'est que le président du comité du conseil ou le rapporteur chargé de faire les rapports sur les précédés, etc.; le nom seul du gouverneur paraît dans les réziatres comme président du conseil, puisqu'il n'y en a pas d'autres.

Le Times devrait être satisfait; s'il ne l'est pas c'est qu'il est trop difficile. Alors il devrait lui, le Morning Courier, la Gazette et tous les savants personnages, qui se plaignent tant de l'ignorance des canadiens, ils devraient, disons nous, plier bagage et quitter ce pays d'imbéciles et d'ignorants; ce serait infiniment mieux que de vouloir éclairer des gens incapables d'apprendre; infiniment mieux que de perdre son temps, avec le capitaine Bayfield, à creuser le nouveau chenal du lac St. Pierre, qui, le forçait qu'il est, est déterminé à se remplir à mesure qu'on le creuse!

LA LIBERTÉ COMMERCIALE ET LA PROTECTION.

Le correspondant José, de la Minerve, en nous accusant hier d'inconséquence de contradiction, parce que dans notre numéro de 25 nous avons publié l'article de l'Economiste en faveur des manufactures nationales, après avoir souvent écrit en faveur du commerce national, prétendrait: "ce que ces grands intérêts sont ennemis les uns des autres? que les uns ne peuvent prospérer qu'au détriment des autres? Lui fabricant de draps, désirerait-il un tarif protecteur à l'instar du tarif whigg des Etats-Unis, de 50 pour 100, qui en fermant l'entrée du Canada au drap anglais ou autres, lui permettrait, à lui et à la presque imperceptible minorité de nos concitoyens qui fabriquent du drap, de venir à eux seuls sans concurrents les consommateurs du pays, par conséquent à des prix énormes? Veut-il que les consommateurs de draps, c'est-à-dire, la totalité de nos concitoyens, se taxent de 50 pour 100 enfin d'enrichir José et ses semblables en 5 ou 6 ans par des profits exorbitants et usuriers? Est-ce le système des couches chaudes que José veut appliquer à notre industrie? Est-ce la culture forcée de genres d'industrie qui ne conviennent ni au sol, ni au climat, ni aux capitaux, ni à la main-d'œuvre, ni aux besoins du pays?"

Il est une foule de manufactures simples et faciles, qui ne demandent que peu de capitaux et de main-d'œuvre, (deux choses très rares en ce pays) qui peuvent réussir naturellement, sans la protection des couches chaudes, et sans taxer la nation pour donner des primes d'encouragement à ceux d'entre nous qui se dérogeraient à ces genres d'industrie. Mais si José et ses semblables veulent introduire des fabriques qui ne puissent pas même payer leurs frais de simple production sans l'aide pécuniaire et de ces fabriques, nous le proclamons du grand cœur et à pleine voix, nous n'en voulons pas.

Nous sommes en faveur de la liberté commerciale, parce que nous croyons que c'est pour nous comme pour tous les autres peuples un moyen de prospérité; parce que cette liberté s'accorde avec toute les autres et en est une conséquence nécessaire.

Par elle, chaque pays livrera au marché en général ce qu'il excelle à produire et tirera du dehors ce que les productions étrangères pourront lui livrer au plus bas prix. La liberté du commerce est le moyen pour chaque pays de se procurer aisément et où il lui plaît des matières dont il a besoin, de produire ce qui lui convient le mieux, de le produire au meilleur marché et de le placer le plus avantageusement.

Richard Cobden, a Paris.

L'événement de la dernière quinzaine d'août, a été le banquet donné à M. Cobden, le plus grand révolutionnaire des temps modernes, mais dont le sans-culotisme est appelé à faire de tous les peuples des frères et amis, et à réaliser entre eux, s'il est réalisable, le règne de la paix universelle; quelle que soit la fougue radicale avec laquelle il a combattu les aristocrates de l'économie politique, M. Cobden est aussi un grand philanthrope, il a recélément et efficacement travaillé pour le peuple; c'est lui qui a pu faire dire par le premier ministre de l'empire britannique, en termes aussi grands dans leur esprit que simples dans leur lettre: "L'Angleterre veut qu'un meilleur marché possible, tout ce qui est bon (les céréales), tout ce qui est doux (le sucre), soit mis à la portée du plus grand nombre de consommateurs possible."

Le 18, a eu lieu le banquet offert à M. Cobden par la société des économistes, à laquelle étaient venus se joindre plusieurs membres des deux chambres, des commerçants et plusieurs autres notabilités. Le banquet était présidé par M. le duc d'Harcourt, pair de France, qui est président de la société des libres échanges. Vis-à-vis était assis M. Horace Say, l'un des vice-présidents de la société des économistes.

M. Cobden était à la droite du président. Les différens toasts qui ont été portés ont en général été vivement applaudis. Le discours de M. Cobden, très bien dit en français, a été particulièrement interrompu par des marques nombreuses et vives d'approbation. Tout ce qu'il a dit sur la France est très bon goût. La réputation qu'il a réunie des principaux arguments qu'on opposait à la ligue anglaise, et qui sont les mêmes qu'on reproduit aujourd'hui en France, a eu aussi le plus grand succès. On l'a trouvée d'un rare bon sens et d'une forme très originale. Nous donnons ce discours en entier.

Le premier toast a été porté par M. le duc d'Harcourt, président:

"Au Roi! Puisse l'établissement de la liberté du commerce ajouter un nouvel éclat à un règne qui s'est déjà signalé par tant de services rendus à la prospérité de l'industrie et à la paix du monde!"

M. Horace Say, vice-président:

"A Richard Cobden?"

"Est-il besoin, messieurs, que j'ajoute encore quelques paroles?"

"Ce nom est dans toutes les bouches; il éveille chez chacun de nous les mêmes sentiments, la même sympathie, les mêmes idées."

"Cobden! c'est pour nous le tableau de la féodalité achevant de s'écrouler en Angleterre sous les coups redoublés du bon sens! Cobden! c'est l'émanation des travailleurs, qui trouvent dans la liberté de l'échange le complément du droit de propriété sur le fruit de leurs œuvres! Cobden! c'est la paix du monde par suite du lien qu'établira entre tous les peuples la liberté du commerce!"

"Enfin, messieurs Cobden! c'est au milieu de nous cette ligue qui, par sept années de persévérance, de talent, de courage, a conduit à fin une des plus grandes révolutions des temps modernes. Le résultat obtenu a été, non seulement l'abrogation des traités iniques sur les céréales, mais encore, et c'est ce qui importe au monde entier, l'inauguration du grand principe de la liberté des échanges. Le moyen employé a été la discussion ouverte sur tous les points du pays; discussion qui a éclairé l'opinion publique, détruit les préjugés et fait justice des sophismes sans cesse reproduits par l'intérêt égoïste du monopole; discussion dans laquelle les Villiers, les Wilson, les Bright, les Fox, ont montré que la plus haute éloquence est celle qui s'appuyant sur le vrai plaide la sainte cause de l'humanité."

"Réjouissons-nous donc de posséder aujourd'hui au milieu de nous celui qui fut véritablement l'âme de la ligue et qui, par son noble caractère, par sa parole puissante, son irrésistible logique, a plus que tout autre contribué au succès."

"A Richard Cobden!"

M. Cobden a répondu en ces termes:

"Messieurs. C'est pour moi une source de regrets qu'il y ait deux langues dans cette assemblée, ou je suis sûr qu'il n'y a qu'un cœur. Dans des circonstances plus favorables, il me serait difficile de rendre l'émotion que j'éprouve; combien ne m'est-il pas impossible d'exprimer mes sentiments dans une langue qui malheureusement ne m'est pas familière."

"Messieurs, je vous prie de croire que je suis profondément reconnaissant de la manière cordiale dont vous avez répondu aux expressions trop flatteuses par lesquelles notre excellent président m'a introduit auprès de vous. Permettez-moi de réclamer pour d'autres une grande part de cette bienveillance. Je ne suis qu'un humble individu parmi beaucoup d'autres d'un plus grand mérite qui ont longtemps travaillé au triomphe d'un grand et bienfaisant principe. Au nom de mes collaborateurs aliens, laissez-moi vous remercier de votre sympathie."

"Mais après avoir décliné tout mérite exclusif dans l'œuvre qui a été accomplie, il me sera permis d'avouer, sans égoïsme, que je partage l'opinion de cette réunion sur l'importance de notre victoire. Le libre échange, c'est un article de plus ajouté à la grande charte de la liberté humaine. C'est un nouveau signal élevé sur la voie des peuples, pour montrer le progrès de la civilisation dans le dix-neuvième siècle. Nous avons déjà conquis les droits de la conscience, la liberté de la parole, l'inviolabilité de la presse, et nous sommes maintenant en possession de la liberté de l'industrie; et je dois avouer que je n'ai jamais pu me considérer comme le citoyen d'un pays parfaitement libre aussi longtemps que ce dernier stigmate, d'esclavage sous forme de monopole, a privé mes compatriotes des droits et de la juste récompense de leur travail et de leur habileté."

"Messieurs, je parle ici comme Anglais, et des droits des Anglais. Il ne m'appartient pas de paraître devant vous à un autre titre. Je ne fais pas de la prononciation. Vous nous rendez la justice de reconnaître que pendant le cours de notre agitation nous nous sommes strictement renfermés dans nos limites nationales. Nous n'avons jamais cherché de l'assistance au dehors, ni demandé qu'on stipulât des conditions avec les autres pays, et même je suis prêt à admettre sincèrement que dans de telles entreprises toute intervention d'éléments étrangers n'est propre qu'à compliquer la lutte, à retarder et à compromettre le succès. Pût au ciel que tous les autres pays fussent laissés aussi libres que nous l'avons été nous-mêmes, d'accomplir leurs réformes domestiques à l'abri de toute influence extérieure!"

"D'après ce que je viens de dire, vous ne supposez pas, si j'ajoute quelques mots sur les opérations de la ligue, que je songe à les proposer à votre imitation."

"La ligue a été organisée pour disséminer parmi le peuple anglais ces vérités qu'Adam Smith et votre Jean-Baptiste Say ont promulguées il y a un demi-siècle. Tandis qu'elles n'étaient à la connaissance que d'un petit nombre

d'hommes éclairés, nous avons voulu les rendre familières à tous nos concitoyens; nous avons eu en vue de préparer l'opinion publique au renversement de ces barrières qui, sous le nom de droits protecteurs, s'opposent au libre échange de nos produits contre ceux des autres pays. Nous avons voulu que nos concitoyens au gouvernement que nous sommes appelés à élire, de toute intervention dans le travail et le commerce. La doctrine de la ligue ne saurait être mieux exposée que par ces paroles de Turgot, écrites, à ce que je crois, avant que Smith eût publié son Traité des Richesses: "Ce que l'Etat doit à chacun de ses membres, c'est la destruction des obstacles qui les gêneraient dans leur industrie ou qui les troubleraient dans la jouissance des produits qui en seraient la récompense. Si ces obstacles subsistent, les bienfaits particuliers ne diminueront point la pauvreté générale, parce que la cause restera tout entière."

"Messieurs, tout ce que j'ai dit et écrit pendant les sept dernières années n'est qu'un commentaire sur cette maxime de votre illustre homme d'état. La ligue a levé des contributions, imprimé et répandu dans le pays des pamphlets par milliers de tonnes, et envoyées missionnaires dans toutes les villes du royaume. Initiant dans cette lutte morale, la tactique de votre grand capitaine, nous avons précipité toutes nos forces sur une division de l'ennemi. En attaquant la loi des céréales, nous n'avons pas mis un instant en doute (et ces prévisions se réalisent tous les jours) que si nous enlevions cette position, tous les autres monopoles seraient réduits à se rendre à discrétion."

"Je ne m'arrêterai sur les détails de cette lutte que pour vous signaler les deux ou trois principaux arguments par lesquels nos adversaires ont si long-temps réussi à se défendre. Je ne serais pas étonné qu'ils ressemblent à ceux que vous rencontrez dans ce pays, car comme la vérité revêt en tous lieux la forme divine, l'erreur aussi est forcée de se déguiser dans la même sophistication. Les monopoles ont argué d'abord qu'ils étaient lourdement chargés par les taxes publiques, ce qui leur donnait droit, disaient-ils, à la protection. — Nous autres, free traders, nous répondimes que nous étions aussi taxés qu'ils pouvaient l'être, et que c'était précisément pour cela que nous ne pouvions suffire à payer des taxes aussi onéreuses pour leur protection. L'opinion publique, après sept années de débats devant son tribunal, nous a donné gain de cause. Ensuite ils plaquèrent qu'ils étaient dangereux de se mettre dans la dépendance de l'étranger pour les aliments. S'ils s'agissaient, disaient-ils, de vêtements, de bois ou de fer, cela pourrait être admissible. Mais quelle folie ne serait-ce pas de se mettre à la discrétion de l'étranger pour le blé?"

"Cependant le peuple ayant pris son temps pour examiner le terrible argument, a démontré qu'il ne se soumettrait pas à la famine pendant la guerre. Mais voici venir la masse des monopoles; ils se posèrent comme les représentants de l'industrie nationale, les seuls rémunérateurs du travail, les soutiens du trésor et les colonnes de l'état. Nous nous hasardâmes modestement à suggérer qu'un intérêt si précieux devait au moins être en mesure de se soutenir par lui-même sans mettre les mains dans les poches d'autrui. Nous fûmes alors assaillis comme des traites qui voulaient ruiner le pays pour enrichir l'étranger; on nous dénigra comme les amis de la France, de l'Allemagne, de l'Amérique. Bien plus, un des journaux protectionnistes nous accusa positivement d'être à la solde de l'empereur de Russie. — En vain, nous nous efforcions d'étouffer par le raisonnement et par les faits cette clamour sans cesse répétée de travail national. Oh! combien de centaines de lourdes harangues en faveur du travail national n'ai-je pas été entendre à la chambre des communes! Je frémis encore quand je pense à leur longueur et à leur pesanteur, et m'étonne d'être encore en vie pour vous raconter mes tribulations. Enfin, le jugement de l'opinion publique a mis un terme à une peine en déclarant que tous les genres de travaux exécutés dans le pays étaient également nationaux, et qu'il n'y en avait aucun, par mieux, qui eût droit à un privilège au-dessus de tous les autres. Quelques-uns des protectionnistes, les plus capables d'entre eux, dans l'impossibilité de se défendre par le raisonnement, cherchèrent un refuge dans le mépris des théories. "Nous sommes d'accord avec vous, en principe, disaient-ils, nous concevons qu'abstractivement vous avez raison." Nous leur répondimes que nous ne luttons pas contre des fantômes, mais contre un corps nombreux de monopoles en chair et en os, dont les exactions n'avaient que trop de réalité, et nous leur demandâmes s'ils étaient préparés à soutenir que le huitième commandement est une abstraction. Oh! donnez-moi pour adversaire un homme qui m'accorde que j'ai raison en théorie! Nous comprimes que nous en avions fini avec les protectionnistes, dès l'instant qu'ils furent amenés à reconnaître la justice de notre principe en théorie."

"Je ne veux point omettre de rendre hommage à quelques-uns de nos antagonistes qui ont prudemment recourus aux prophéties au lieu d'en appeler à l'expérience; toujours ils argumentent au mode futur. Pendant sept ans, ils annonçèrent que si la loi-céréale était abolie, le sol d'Angleterre serait inépuisable en fiente et ne paierait plus de rente au propriétaire. La loi-céréale est abolie, et voilà que ces mêmes hommes vendent et louent leurs domaines plus cher qu'ils n'ont jamais, et je me félicite pour leur compte de ce qu'ils ont été aussi faux prophètes que mauvais logiciens."

"Ils prédisaient encore que si nous ouvrons nos portes sans exiger de l'étranger aucune réciprocité, les autres peuples ne suivraient pas notre exemple, et le dernier paquebot d'Amérique nous apporte un tarif presque aussi libéral que le nôtre, et j'apprends que Sa Sainteté le

naître ces sentiments. L'appui du Saint-Père et celui du secrétaire-d'Etat, le très estimable cardinal Ghizi se trouvent entièrement dans la population. Les cardinaux résidant à Rome continuent à faire une opposition alternativement sourde et ouverte au système régénérateur de Pie IX. Le jour où le secrétaire-d'Etat a pris la direction des affaires, il a envoyé de très bonne heure prendre toutes les dépêches adressées à la secrétairerie d'Etat, parmi lesquelles il s'en trouvait qui étaient adressées au cardinal Mattei, sous le pli du sous-secrétaire de ce département, qui est encore le même-que sous Grégoire XVI. Les enveloppes extérieures déchirées, le cardinal Ghizi n'eut besoin de briser aucun nouveau cachet pour lire les rapports de différentes autorités adressés au cardinal Mattei, en réponse à des lettres sous forme officielle, par lesquelles, en déplorant l'amnistie, il recommandait d'étouffer les manifestations de la joie publique. A plusieurs autres égards, cette correspondance était de la même nature. Il paraît que, par suite de l'échec du parti rétrograde, les autorités qui s'y rattachent, dans l'intérieur, avaient partagé la confiance de voir confirmer les mêmes secrétaires d'Etat; le maint en officiel des mêmes sous-secrétaires d'Etat; créations de leurs anciens chefs, semblait assurer. C'est ce qui a permis qu'une telle correspondance fût expédiée sans précautions. En ne faisant que se conformer à de nombreux précédents, le souverain pontife pouvait faire renfermer le cardinal Mattei au château Saint-Ange; mais sa manœuvre est trop grande pour qu'il use d'une rigueur semblable et dont la plupart de ses pré-lécesseurs ne se faisaient pas faute; Les audiences libres ont lieu, chaque semaine, une fois; les femmes mêmes y sont admises; ces audiences ont lieu dans le jardin du Quirinal. La haute noblesse paraît vouloir reconduire le saint-père contre l'obstination d'un grand nombre de cardinaux. On a la confiance de voir s'ouvrir pour les Etats pontificaux une ère de régénération."

—Voici une tentative de contrebande d'un nouveau genre; nous laissons la responsabilité de l'historiette au journal judiciaire qui la raconte:

"Un marchand de légumes, traînant une charrette à bras rentrait, il y a deux jours, à Paris par la barrière d'Enfer; dans sa charrette, une femme était étendue la tête vers le sol et paraissant dormir profondément. Au moment où il se disposait à franchir la grille d'octroi, les préposés s'approchèrent de la charrette. — Faites pas attention, dit l'homme, c'est mon épouse, qui se ramène dans un bel état! Merci, tous les tonnerres du bon Dieu ne seraient pas capables de la réveiller; mais nous comptons à la maison."

"En parlant ainsi, il s'était remis en route, et déjà il gagnait la chaussée intérieure de Paris, lorsqu'un des commis, vieux remard devenu chauve sous le harnais, se ravisa, courut à l'homme, et arrêtant la charrette, voulut voir la dormeuse d'un peu plus près. "Quand je vous dis que c'est mon épouse, et qu'elle a le vin si dur qu'elle n'entendrait pas le bon Dieu tonner! fit le mari.— A la bonne heure, répondit le commis, mais il me semble sentir un parfum d'esprit de vin.— Je le crois parbleu bien! Elle en a assez absorbé pour le sentir, la coquine; prenez garde, si vous avez sur vous des allumettes chimiques, le feu y prendrait."

"Le préposé allongea le bras. "Halte-là! mon officier, clama le mari; jeu de main, jeu de villain! La particulière peut être furtive, mais c'est mon épouse, et ça ne regarde que moi! Mais le commis repoussa l'homme, et saisissant la robe de la femme, qu'il releva le plus dédaigneusement possible, il découvrit une outre très ingénieusement construite, qui ne contenait pas moins de cent litres d'esprit de vin."

"L'homme à la charrette a été envoyé à la préfecture, et quant à son épouse, on l'a mise au frais."

—Un jeune homme de vingt-huit ans, ouvrier serrurier, natif de Toul, avait, il y a près d'un an, cherché à obtenir la main d'une jeune veuve de Ligny; mais un rival lui fut préféré, et, de désespoir, il tenta de se couper la gorge avec un rasoir. Il quitta ensuite Ligny; mais il paraît que l'éloignement ne le guérit pas de son amour: une lettre fut écrite par lui à la vendeuse romarique, afin de la décider à quitter son mari; en cas de refus, l'amant obtint la menaçait de venir lui faire sauter la cervelle. N'ayant reçu aucune réponse, il se rendit à Ligny, où la jeune femme le vit entrer dans une maison en face de celle qu'elle habitait. Effrayée de cette apparition, elle porta la lettre au commissaire de police; celui-ci interrogea le nouvel arrivé, et sur ses réponses peu rassurantes, le fit incarcérer. A peine ce malheureux était-il enfermé, qu'il se brûla la cervelle d'un coup de pistolet. On n'avait pas pris la précaution de le fouiller avant de l'écrouer.

ECOLE DE MEDECINE.

CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI DE NOVEMBRE prochain, savoir, le 18 du même mois, sous les auspices des Chaires d'Instituteur de Médecine, du Jurisprudence Médicale et de Botanique. Le 20, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un Second Démonstrateur d'Anatomie. Les Candidats doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'adresser au Dr. SUTHERLAND, Secrétaire. 29 septembre. ELEODORE CHAMFOUX, Secrétaire. Basé du Fevrr, 29 sept. 1846.